



150 ans d'action humanitaire

Conseil des Délégués du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Sydney (Australie), novembre 2013



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ATELIER

Principes fondamentaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Coorganisateur : Fédération internationale, CICR et Croix-Rouge britannique

Présidence : à confirmer

Rapporteur : à confirmer

Introduction

En vue de préparer le 50^e anniversaire de ses Principes fondamentaux, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) s'engage dans une « Initiative sur les Principes fondamentaux ». Il s'agit de célébrer l'importance et la pertinence des Principes fondamentaux du Mouvement tout en menant ensemble une réflexion critique sur leur application dans les contextes humanitaires d'aujourd'hui.

La première étape de cette initiative est une phase de « cadrage » qui a commencé début 2013 et durera jusqu'au Conseil des Délégués, en novembre 2013. Elle aboutira à un atelier qui aura lieu pendant le Conseil des Délégués, à Sydney. Une série de consultations et de discussions structurés a eu lieu au sein du Mouvement pendant le premier semestre 2013, dans le but de lancer un dialogue sur la pertinence et l'application des Principes fondamentaux dans l'ensemble du Mouvement, selon différentes perspectives : le point de vue individuel de membres du personnel ou de volontaires, la perspective du Mouvement et la perspective opérationnelle. Il s'agissait également d'obtenir des avis et de l'appui pour une seconde phase de l'Initiative conjointe du Mouvement sur les Principes fondamentaux en 2014-2015.

Objectifs de l'atelier

- Présenter les principales constatations qui se sont dégagées des consultations du Mouvement sur les Principes fondamentaux, auxquelles 115 Sociétés nationales ont participé.
- Mieux mesurer et mobiliser l'intérêt que suscite l'initiative conjointe du Mouvement sur les Principes fondamentaux, et en particulier, l'engagement d'un groupe représentatif de différentes Sociétés nationales.

- Recueillir des avis sur différentes options pour un projet relatif aux Principes fondamentaux (seconde phase de l'initiative conjointe du Mouvement) visant la Conférence internationale de 2015.

Contexte

2015 sera l'année du 50^e anniversaire de l'adoption officielle des Principes fondamentaux par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement). Expression des valeurs du Mouvement et de l'expérience accumulée que celui-ci avait retirée du travail accompli pendant un siècle, les Principes fondamentaux servent de cadre à l'action et à l'organisation du Mouvement et sont un élément central de son identité et de ses buts communs.

Pour célébrer le 50^e anniversaire de ces Principes, il est proposé que les Sociétés nationales, la Fédération internationale et le CICR se regroupent, non seulement pour marquer ce jalon décisif de leur histoire, mais aussi pour mettre en commun leurs expériences et pour apprendre les uns des autres, ainsi que pour réaffirmer la pertinence et l'importance des Principes fondamentaux à l'époque actuelle. La célébration devrait s'appuyer sur un socle de données factuelles et, à cette fin, un groupe de travail composé de représentants du CICR, de la Fédération internationale et de la Croix-Rouge britannique a mené un exercice de cadrage pendant la période de février à juillet 2013, recueillant des points de vue individuels au sein du Mouvement sur la pertinence des Principes fondamentaux de nos jours. Si l'on en juge par les constatations qui se dégagent de ce travail conjoint, il ne fait aucun doute que tant les volontaires que le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que leurs organisations, considèrent les Principes fondamentaux comme étant d'une grande pertinence et constituant un élément vital de notre identité et de notre action collectives.

Le présent document de référence concerne un atelier qui se tiendra au Conseil des Délégués, à Sydney, en novembre 2013. Cet atelier vise un double objectif : partager les informations issues des consultations de ces derniers mois, et proposer une nouvelle initiative du Mouvement qui s'appuie sur les constatations réunies à ce jour et contribue à une action de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge fondée sur des principes, ainsi qu'à la célébration du 50^e anniversaire des Principes fondamentaux – y compris celle qui aura pour cadre les réunions statutaires de 2015. La conclusion de l'atelier récapitulera les discussions qui auront lieu pendant celui-ci.

Ce document donne un aperçu des constatations qui se sont dégagées des consultations et des conversations avec des volontaires et du personnel de 115 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge entre février et juillet 2013. Il s'agit d'une compilation de points de vue et d'impressions sur l'importance, la pertinence et l'impact des Principes fondamentaux, allant d'une perspective organisationnelle et opérationnelle à la perspective individuelle de membres du personnel et de volontaires.

La phase de cadrage visait à susciter un dialogue dans l'ensemble du Mouvement sur les défis et les possibilités que les Principes fondamentaux représentent pour notre identité et notre action. Et, ce qui est important, elle visait aussi à mobiliser un soutien de toutes les composantes du Mouvement et à créer une dynamique en vue d'une initiative conjointe du Mouvement qui commencera à cette session du Conseil des Délégués et se poursuivra jusqu'à la Conférence internationale de 2015 et au 50^e anniversaire de l'adoption des Principes fondamentaux.

Le large processus de consultation mené pendant cette phase s'articulait autour de quatre axes principaux : la pertinence des Principes fondamentaux pour les volontaires et le personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; leur rôle dans notre identité et notre

positionnement collectifs ; leur importance opérationnelle ; et la compilation d'idées sur l'orientation future d'un projet consacré aux Principes fondamentaux.

Principales constatations des consultations de 2013 (phase de délimitation)

Répartition régionale des personnes consultées :

Zone	Nombre de Sociétés nationales consultées
Afrique	31
Amériques	14
Asie-Pacifique	22
Europe et Asie centrale	33
Moyen-Orient et Afrique du Nord	15
TOTAL	115 ¹

Cet échantillon important et géographiquement représentatif a été complété par d'autres consultations avec des délégués travaillant dans le domaine de la gestion des catastrophes² ainsi que d'autres études effectuées en parallèle, qui examinaient l'application des Principes fondamentaux dans des contextes spécifiques³. Ces axes de consultation ont permis d'obtenir une riche diversité de points de vue basés sur l'expérience vécue, sur lesquels est venu se greffer l'engagement de nombreuses personnes dans le cadre d'un groupe Facebook créé pour encourager un débat sur les Principes fondamentaux.

Les principales conclusions qui peuvent être tirées de ce processus et qui constituent la toile de fond de la proposition de projet présentée dans la seconde moitié du document sont les suivantes :

- **Les Principes fondamentaux demeurent universellement pertinents et importants dans tout le Mouvement, aux niveaux individuel, institutionnel et opérationnel, et sont considérés comme un ensemble intégré dans lequel les sept Principes sont tous liés entre eux et importants.**
- **Il faut que la compréhension et l'application des Principes fondamentaux soient mieux contextualisées si l'on veut pouvoir retirer le maximum de bienfaits de l'utilisation des Principes. Les Sociétés nationales ont exprimé le besoin de recevoir des conseils pratiques et opérationnels sur l'application des Principes dans les contextes humanitaires d'aujourd'hui.**
- **La compréhension et l'application des Principes fondamentaux sont perçues comme étant inégales à travers le Mouvement. Face à ce problème, le rôle essentiel des dirigeants du Mouvement en tant que gardiens et promoteurs des Principes a été souligné par de nombreuses personnes consultées.**

En ce qui concerne les thèmes spécifiques abordés, les réactions ont été remarquablement homogènes dans toutes les composantes et à tous les niveaux du Mouvement :

Points de vue individuels : la pertinence des Principes fondamentaux pour les volontaires et le personnel

Non seulement les Principes fondamentaux forment la base de la culture institutionnelle des organisations qui constituent le Mouvement, mais ils offrent aussi

¹ De fait, 179 consultations ont eu lieu, quelques Sociétés nationales ayant eu plusieurs occasions d'exprimer leur point de vue.
² 115 personnes ont répondu, dont environ un tiers travaille dans l'intervention en cas de catastrophe au niveau mondial, un autre tiers surtout dans la région Asie-Pacifique et le dernier tiers est très également réparti dans les autres régions : Afrique, Amériques, et Moyen-Orient et Afrique du Nord.

³ Études « Principes in Action » sur le Liban et la Somalie, Croix-Rouge britannique, 2012 et 2013 respectivement.

une base solide sur laquelle peuvent s'appuyer l'engagement, les décisions, les valeurs et le comportement des individus.

- Les volontaires des Sociétés nationales identifient fortement les Principes fondamentaux avec leurs propres valeurs personnelles.
- Le fait que le Mouvement ait pour base les Principes fondamentaux est une source de fierté et de motivation pour les volontaires en particulier.
- Traduire les Principes fondamentaux en comportement individuel, en tant que volontaire ou collaborateur de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, contribue à renforcer l'adhésion à l'institution et a un impact sur les opérations.

Le rôle des Principes fondamentaux dans notre identité et notre positionnement collectifs

Les Principes fondamentaux constituent un trait distinctif du Mouvement dans l'ensemble du paysage humanitaire et, malgré des difficultés intrinsèques, une force d'unité au sein du Mouvement.

- Les Principes fondamentaux et leur application fidèle sont fortement liés à la « marque » et à la réputation de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
- Le caractère absolument spécifique du Mouvement n'est pas assuré : on a le sentiment que, certains d'entre eux étant adoptés par d'autres acteurs, les Principes fondamentaux ne constituent plus, à eux seuls, l'identité distinctive des acteurs du Mouvement. Cependant, certaines caractéristiques du Mouvement – liées à l'application des Principes – sont considérées comme un trait distinctif, par exemple les liens étroits qui unissent les Sociétés nationales aux communautés locales grâce au Principe de volontariat.
- Le Principe d'unité est souvent considéré comme menacé : à l'échelon national, par des sections de Société nationale de plus en plus indépendantes ; par le fait que des Sociétés nationales mènent une action unilatérale dans un autre pays sans le consentement de la Société nationale hôte ; enfin, par un manque d'unité entre le CICR et la Fédération internationale.
- Le sentiment général est qu'il y a trop de latitude dans l'application des Principes fondamentaux et que trop peu de mesures ont été prises, en matière de conformité et de redevabilité, pour mettre fin à ce problème.

L'importance opérationnelle des Principes fondamentaux

Les Principes fondamentaux sont pertinents du point de vue opérationnel, que ce soit en matière de planification stratégique, de prise de décision ou de contact direct avec les bénéficiaires. Ils ont été mentionnés tous les sept en lien avec l'accès, l'acceptation, la qualité et l'impact.

- Le manque de diversité du personnel et des volontaires (à tous les niveaux) fait obstacle à l'application et à la perception de certains Principes fondamentaux, surtout les Principes d'impartialité et de neutralité.
- Il existe une confusion sensible et persistante en ce qui concerne le rôle d'auxiliaire et sa relation avec l'indépendance.
- Il serait souhaitable d'avoir plus d'orientations sur la manière d'équilibrer au mieux l'application des divers Principes, surtout le Principe d'humanité, pour lequel il s'agit de savoir dans quelle mesure son application peut l'emporter sur celle des autres Principes fondamentaux.
- Il a été fait état de problèmes concernant l'appartenance politique du personnel et des volontaires – surtout au niveau de la gouvernance – et les incidences qu'elle peut avoir en matière d'indépendance et de neutralité (tant réelles que perçues).
- Il faut veiller à faire les efforts nécessaires pour diffuser et communiquer constamment et systématiquement les Principes fondamentaux.

Il convient de souligner que les consultations ont aussi mis en évidence le constat suivant : parallèlement aux problèmes qui ont été signalés, il existe aussi une somme considérable de réflexions et d'actions basées sur les Principes fondamentaux qui

sont excellentes et sous-tendent les activités quotidiennes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Et maintenant ? Proposition relative à l'initiative de l'ensemble du Mouvement sur les Principes fondamentaux (2014-2015)

Sur la base de ce processus, ainsi que des contributions attendues au Conseil des Délégués, il est proposé une Initiative conjointe du Mouvement sur les Principes fondamentaux qui se déroulera entre le présent Conseil et la Conférence internationale de 2015. S'inspirant des messages très clairs qui se sont dégagés de la consultation, l'initiative proposée s'articulera autour de trois éléments essentiels sur une période de 18 mois :

1. Une série d'ateliers consultatifs seront mis en place avec des décideurs clés (cadres supérieurs de direction, responsables de la gouvernance et décideurs opérationnels) afin d'identifier des dilemmes concrets concernant tout particulièrement des contextes spécifiques (y compris des situations de paix et des contextes moins exposés aux catastrophes). Dans le cadre de ces ateliers, les participants se pencheront sur l'application des Principes fondamentaux pour identifier et contribuer à consigner des approches constructives permettant de résoudre les dilemmes recensés. Les ateliers seront aussi l'occasion pour les dirigeants de réfléchir aux changements qu'ils pourront apporter dans leurs propres organisations afin d'utiliser plus efficacement les Principes fondamentaux.
2. À partir de cela, l'équipe du projet mettra au point des orientations et du matériel pédagogique aisément accessible qui faciliteront une application contextualisée des Principes fondamentaux.
3. Parallèlement, des efforts continus seront déployés dans l'ensemble du Mouvement pour déterminer où et comment les Principes fondamentaux peuvent être plus explicitement intégrés dans les divers processus, outils et activités de formation et de renforcement des capacités susceptibles d'améliorer notre compréhension et notre application collectives de ces Principes. Des « encarts » spécifiques, faisant fond sur les orientations et la documentation issus des ateliers, seront ensuite introduits au fil du temps.

S'il est évident qu'il faut un effort particulier et résolu pour redonner toute leur vigueur aux Principes fondamentaux au sein du Mouvement, l'initiative proposée n'a pas pour objectif la mise en place d'un projet unique, indépendant, aboutissant à une approche ou à un manuel concernant les Principes fondamentaux. Il s'agit plutôt de se rendre compte de l'ampleur du défi et de chercher des possibilités d'intégrer l'apprentissage et l'application pratique des Principes fondamentaux là où cette intégration peut avoir réellement un effet, notamment en relation étroite avec des initiatives déjà existantes.

La propriété et la gestion de l'initiative proposée seraient assumées conjointement par le CICR et à Fédération internationale, avec un engagement fort non seulement de la haute direction de ces deux institutions basées à Genève (et, à travers elle, de leurs bureaux et délégations respectifs), mais aussi d'un comité directeur regroupant un petit nombre de Sociétés nationales, qui pourraient apporter leurs propres perspectives et leur engagement spécifique. L'initiative fera en outre appel à la contribution active de ceux qui sont déjà engagés dans un travail précis sur les Principes fondamentaux au sein du Mouvement.

Atelier du Conseil des Délégués 2013 sur les Principes fondamentaux

Les Principes fondamentaux sont une force qui lie entre elles les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ils sont l'expression de

nos valeurs communes et nous motivent dans notre action au service de l'humanité. Non seulement ils définissent notre mission et notre identité, mais ils nous donnent aussi des orientations pratiques pour nos activités. Il est remarquable que, dans les différents pays, cultures et peuples représentés au sein du Mouvement, nous ayons réussi à trouver et à articuler des principes communs. Les deux années à venir nous offrent une occasion idéale de célébrer cet accomplissement et d'œuvrer conjointement à étudier cet ensemble de principes et à y adhérer plus étroitement.

Cet atelier du Conseil des Délégués devrait, espérons-nous, servir de plateforme de lancement pour un processus de réflexion et d'apprentissage fructueux au sein du Mouvement – un processus qui renforcera les liens qui nous unissent en tant que composantes, améliorera notre action et, ce faisant, sera bénéfique pour ceux que nous nous efforçons d'aider.

Structure de l'atelier (120 minutes)

- Introduction par la présidence
- Présentation du processus de consultation et des constatations dégagées
- Interventions de membres du panel sur des dilemmes concrets liés aux Principes, reflétant les principaux problèmes identifiés lors des consultations
- Discussion plénière, questions et réponses
- Proposition concernant le projet de l'ensemble du Mouvement pour 2014-2015
 - Présentation de la proposition par la présidence
 - Réactions et idées des participants
- Résumé et conclusions de la présidence

Afin d'éveiller l'intérêt et de présenter des réactions du monde entier, la salle de l'atelier sera décorée de citations, d'images et de commentaires sur les Principes fondamentaux obtenus grâce à une campagne menée par le biais des réseaux sociaux (Facebook). En principe, l'atelier devrait comprendre également des contributions multimédias de ceux qui ne pourront pas être présents en personne.

Il s'agira de constituer un panel dynamique, intéressant et divers. Pour définir le contexte, certaines des constatations essentielles qui se sont dégagées des consultations seront présentées. Cela se limitera toutefois à des titres et des conclusions, afin de laisser du temps pour deux ou trois courtes interventions de différents acteurs du Mouvement illustrant la pertinence et l'application des Principes fondamentaux dans différents contextes.

Une proposition sera alors formulée pour la suite du processus, et les participants pourront prendre la parole pour donner leur avis et échanger des idées.
